

Image not found or type unknown



Contrat de travail et non respect de planning

Par **flavange**, le **29/04/2010** à **23:19**

Bonjour, rnje suis employée commerciale dans un magasin à prédominance alimentaire 25 heures hebdo(plus les temps de pause obligatoire), j'ai signé un avenant ou figure mes jours et mes heures de travail mais mon directeur ne respecte pas ces horaires, quels sont mes droits?